



L'espoir

COMITÉ DE L'AIN

3^e trimestre 2007 • Directeur de la Publication : Dr J.L. Réquin • N° ISSN 1280-0651

→ BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU COMITÉ CONTRE LE CANCER DE L'AIN

DÉPISTAGE

CANCER DU SEIN : sur la bonne voie

Le DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN prend progressivement sa vitesse de croisière.

CE QUE L'ON SOUHAITE : 70 % des femmes du département de l'AIN, âgées de 50 à 74 ans, accepteront une mammographie tous les deux ans. C'est la condition pour espérer obtenir une diminution de la mortalité de 25%.

CE QUE L'ON CONSTATE : 50,90 % des femmes du département de l'AIN invitées en 2006, ont répondu. Cela a permis de diagnostiquer 93 cancers dont 5 sont des lésions vues par le L2.

Il faut ajouter à ces mammographies, dans le cadre du Dépistage Organisé, les mammographies réalisées à l'initiative spontanée des femmes dans cette tranche d'âge, la somme des deux groupes approche, mais n'atteint pas, les 70 %.

CE QUI EST IMPERATIF : obtenir, par la conviction, l'adhésion de + de 70 % des femmes habitant le département de l'AIN, c'est le seuil d'efficacité.

Les moins enthousiastes à réaliser cet examen, sont les plus jeunes.

Si vous avez entre 50 et 55 ans, c'est à VOUS que ces lignes s'adressent.

Répondez à l'invitation, et si vous n'avez pas eu de mammographie depuis le 1^{er} septembre 2005, prenez contact avec l'Office Départemental de Lutte contre le Cancer - 12 rue de la Grenouillère - 01000 BOURG-EN-BRESSE -

04 74 45 30 30.

41 000 nouveaux cas sur les statistiques de l'année 2000, avec 12 000 décès.

En France, en 2004, 1 608 997 femmes ont été examinées et 10 640 cancers détectés, dans le cadre du Dépistage Organisé.

La population des femmes entre 50 et 74 ans est de 4 226 326. Les femmes qui se sont soumises au dépistage en 2005 ont été de 2 082 032.

En Rhône-Alpes, le taux de réponse est de 49 %, le Département de l'AIN est parmi les bons élèves avec 50,9 %, légèrement supérieur à la moyenne régionale.

Dans la Région de PARIS, la moyenne en ILE de France est de 37,50 %, celle de PARIS est de 26,90 % !

CANCER COLO-RECTAL : un démarrage très attendu

Il a bien démarré dans la circonscription de CHATILLON-VONNAS.

Dès la fin septembre 2007, il sera étendu à la Circonscription de NANTUA, puis à BOURG et à MONTREVEL-en-BRESSE.

Ce dépistage a été largement souhaité dans le Département de l'AIN.

Il faut que ce soit un succès.

éditorial *Bonjour*

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai accepté l'honneur de succéder au Docteur Jean Louis REQUIN, à la Présidence de la Ligue de l'AIN. Je ressens une profonde admiration pour le travail considérable qu'il a réalisé, pendant 27 ans et pour la passion qui l'a animé et qu'il a su insuffler à tous les acteurs du Comité de l'AIN de la Ligue.

La mission dont vous m'avez investi est magnifique : poursuivre l'œuvre accomplie, pérenniser les actions entreprises, et développer de nouvelles, notamment, dans la prévention du cancer du sein et du colon.

J'aurai besoin de l'aide de chacun d'entre vous pour réussir. Je sais que je peux compter sur vous sans réserve. Je vous remercie d'avance de votre aide et de la confiance que vous m'avez témoignée en me choisissant.



Docteur Jean BRUHIÈRE

Au-revoir

Après 27 années de présidence, j'ai souhaité me retirer : Il fallait créer les conditions d'une nécessaire succession en s'appuyant sur l'activité excellente de notre Comité.

Le Docteur Jean BRUHIÈRE a accepté de prendre cette charge ; il sera soutenu par toute l'équipe du Conseil d'Administration, par les délégations et bien sûr par..... son prédécesseur.

Au moment de quitter cette fonction, je suis conscient de la part que vous avez pris dans nos réussites : donateurs, bénévoles, responsables en BRESSE ou en BUGÉY, dans la DOMBES ou dans le REVERMONT, vous êtes les FORCES VIVES de notre Association.



Je réalise, aujourd'hui, quelle place vous avez toujours tenue dans la vie de votre Président, par le travail, par la réussite et surtout par l'amitié sans cesse prodiguée.

Soyez-en remerciés du fond du cœur.

Docteur Jean-Louis REQUIN

Comité Départemental de la Ligue contre le CANCER

56, rue Bourgmayer B.P. 79
01002 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél. : 04.74.22.58.96
CCP Lyon 1888 05 W Lyon
secretariat@liguecancer01.net-www.liguecancer01.net

LIGUE NATIONALE

Départ du Professeur Pujol



Le Président National de la "LIGUE" n'a pas souhaité solliciter le renouvellement de son mandat.

Figure marquante de la Cancérologie Française et Européenne, le Professeur Henri PUJOL avait été Directeur du Centre Régional de Lutte contre le CANCER VALDAURELLE à MONTPELLIER puis Président de la Fédération des Centres de Lutte contre le CANCER, quand il a fait l'honneur à la LIGUE d'en assurer la Présidence.

Son combat fut de tous les CHAMPS DE BATAILLE.

Avec les Professeurs Gilbert LENOIR et Jacqueline GODET, il a clarifié la gestion des objectifs de RECHERCHE. Son expérience lui a permis d'imposer des procédures de choix et d'incitation dignes d'une Association moderne. Il devait être le père du "Programme CARTE D'IDENTITE des TUMEURS" qui rejoignait l'axe très fort des choix du Comité de l'AIN en Oncogénétique.

Sa forte représentativité nationale et sa personnalité lui ont permis de lancer l'idée des "ETATS GENERAUX DES MALADES ATTEINTS D'UN CANCER" et en y associant leur famille.

En moins de 10 ans, il a fait bouger le monde des soins, celui de l'administration et s'est assuré, au plus haut niveau de l'Etat, l'attention

bienveillante des Politiques : nombreux sont les volets du PLAN CANCER issus directement des impulsions qu'il a données à travers la LIGUE

Dans les domaines de l'Information, de la Prévention et de l'Epidémiologie, les réalisations exemplaires qu'il avait réussi à implanter à MONTPELLIER sont devenues des références.

Le Centre EPIDAURE né de son initiative personnelle associe l'Etat, les Collectivités territoriales : on retrouvera son image dans de nombreuses régions de France.

La Prévention du CANCER, l'Information du Malade, l'accès aux éléments du dossier, le soutien psychologique, les équipes labellisées de chercheurs ne sont qu'une partie de l'énumération de ses réalisations. Il a su allier l'autorité et l'écoute donnant logiquement une juste représentativité aux Comités Départementaux, dans les Instances dirigeantes de la Ligue contre le CANCER.

On doit à la vigueur de ses convictions et à la droiture de son caractère, le fonctionnement exemplaire de notre Association.

Le Professeur Francis LARRA lui succède, nous vous le présenterons dans le prochain ESPOIR.



Le Centre EPIDAURE

Continuité des soins

Pour l'efficacité du traitement, comme pour le vécu du malade, il est indispensable qu'une continuité dans les soins soit assurée. Le fil rouge de cette continuité est constitué par le médecin généraliste ou médecin de famille, ou le médecin traitant, peu importe d'ailleurs sa dénomination.

C'est celui qui devra, ayant été informé, assumer l'explication du diagnostic, du pronostic et du traitement.

L'orientation vers des soins plus proches, vers une prise en charge à domicile comporte quelques contraintes.

Il faut que sept jours sur sept, jour et nuit, le patient en cours de traitement puisse avoir un accès simple à un consultant compétent, apte à gérer les effets secondaires du traitement. Cela suppose que ce consultant ait, en permanence, accès aux éléments du dossier mis à jour à chaque décision ou à chaque constatation.

La mise en réseau des Centres régionaux de lutte contre le cancer, des centres hospitaliers qu'ils soient universitaires ou généraux, des cliniques privées, permettra aux médecins généralistes de s'intégrer dans cet ensemble de soins.

C'est une tâche lourde sur le point de l'organisation comme sur le plan du financement.

Le succès de cet effort, vers des soins continus de qualité, est la condition pour qu'un incident absurde ne vienne pas compromettre des semaines ou des mois de traitements coûteux pour la société et lourds pour le malade.

La CONTINUITÉ des soins est bien la CONDITION DE LA QUALITÉ.

Sa mise en œuvre est liée à des dépenses considérables d'investissement et de fonctionnement.

CANCER ET DÉPENDANCE

COMPRENDRE plutôt que CULPABILISER

Trois grandes familles de produits générateurs de dépendance sont en cause, dans la naissance d'un cancer : le tabac et l'alcool sont des drogues licites, le cannabis ne l'est pas, les uns et les autres interviennent dans le processus de la cancérogenèse.

Ces médicaments toxiques pour les bronches, le larynx, la vessie, les poumons, l'estomac sont aussi des médicaments actifs sur le cerveau. Ils nous tuent, certes à petit feu, par la menace du cancer, mais auparavant, ils nous donnent une sensation de bien-être : ce que les spécialistes appellent "le circuit de récompense".

L'interruption du produit entraîne un sentiment de frustration créant un véritable état de crise.

Les fabricants ou les diffuseurs de ces produits ont, depuis bien longtemps, appris à les manipuler. On ajuste les doses de nicotine dans la cigarette, pour réduire l'image de danger, on adapte les goûts des alcools, on introduit les pratiques de mélanges voire même de "mixtes" autorisés pour les plus jeunes.

Le manque de liberté, d'une faiblesse de danger, mais aussi de ce rêve bienfaisant qui lui est attribué, le cannabis parmi les drogues illicites jouit d'un statut d'autant plus dangereux qu'il est fallacieux.

Actuellement, 550 000 personnes consommeraient en France, chaque jour, une dose de cannabis. Souvent mélangé au tabac, il apporte ses propres risques de cancer, il potentialise ceux du tabagisme.

Trois produits mais un seul risque : en France, l'arrêt du tabagisme supprimerait un tiers des cancers, 10 000 personnes meurent, chaque année, d'un cancer développé par l'action favorisante de l'alcool, **le tabac tue un fumeur sur deux**, et 90% des cancers du poumon sont associés au tabagisme.

Le tabac
vous enfume
et vous angoisse !
Vous fumez
dans l'anxiété !



Consultation
anti-tabac
**Docteur
Faurobert Beaudet**
tel. 04 74 45 84 45

Pour un bon emploi des médecines douces

De quoi s'agit-il ?

Pratiques médicales complémentaires n'ayant pas fait la preuve de leurs efficacités sur le traitement de fond d'un cancer, mais pouvant apporter une aide aux malades : relaxation, aromathérapie, acupuncture...

Un seul danger : le recours à une médecine douce ne doit, en aucune façon, retarder ou altérer la mise en place d'un traitement aux résultats éprouvés et vérifiés.

Quelques précautions : les médecines peuvent être offensives : vérifier avec votre médecin traitant que les pratiques alimentaires, les préparations à base de plantes ne comportent pas d'éléments dangereux.

Toutes les conduites qui tendraient à accroître la capacité de résistance et la combativité du malade, devant l'agression que constitue un cancer, ne peuvent être que bénéfiques.

L'acupuncture dans certaines formes de nausées ou vomissements, l'hypnose, le yoga ou les techniques de méditations corporelles peuvent apporter un mieux-être pendant une période difficile à passer.

Le plus simple, pour chacun de nous, est dans ces circonstances d'en discuter ouvertement avec son oncologue ou avec son médecin traitant.

Un dernier conseil : les dépenses occasionnées par la consultation d'un intervenant, s'affirmant détenir un pouvoir ou apporter une solution radicale, doivent être abordées avec beaucoup de prudence.

Elles ne doivent jamais mettre en péril l'équilibre financier de la personnes ou de la famille.

AIDE À DOMICILE

**Vous êtes sur le point
de rentrer chez vous :**

- > Vous avez été traité(e) pour un cancer
- > Vous venez d'être opéré(e)
- > Vous êtes en cours de radiothérapie
- > On vous a prescrit un protocole de chimiothérapie.

Dans tous ces cas, pour pouvoir retrouver votre foyer, il vous faut y être aidé(e).

**LA LIGUE CONTRE LE CANCER
PEUT VOUS AIDER FINANCIÈREMENT.**

Sur un appel de votre part, d'un organisme de soins, d'une assistante sociale, **nous prendrons une décision d'urgence**, en attente de la constitution d'un dossier.

**Vous pouvez nous appeler
ou nous faire appeler
LIGUE CONTRE LE CANCER
04 74 22 58 96**

Information et liberté : les noms et adresses des donateurs sont enregistrés dans les fichiers du Comité de l'Ain de la Ligue. Conformément aux recommandations de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés, toute personne inscrite dans ce fichier peut, sur simple demande, avoir accès aux informations la concernant et en demander la correction ou la radiation. Sauf opposition de votre part, ces informations pourraient être communiquées à d'autres organismes partenaires de la Ligue.

→ Si vous nous avez aidés, MERCI !

Si vous le faites aujourd'hui, pour la première fois, votre don nous permettra d'intensifier la **lutte contre le cancer** en renforçant la Recherche, en améliorant l'information et le dépistage, et en aidant les malades et leur famille.

→ Vous disposez d'un peu de temps : rejoignez la Ligue contre le cancer

Nos délégations cantonales et leurs bénévoles sont la base de toutes nos actions pour lutter contre le cancer dans le département de l'Ain.

Pour un premier contact et pour connaître la ou le délégué de votre canton, téléphonez au **04 74 22 58 96**.

Il dépend de vous et il dépend de nous que, dans les décennies à venir, on gagne définitivement contre le cancer par l'accroissement de la qualité et de l'importance de la recherche fondamentale.



COMITÉ DE L'AIN

LE CANCER ET LES ADOLESCENTS

La Ligue Nationale a lancé il y a deux ans un programme de recherche sur le cancer chez les adolescents. Le bilan, qui en est issu, révèle des manques importants. La prise en charge du traitement et le soutien psychologique à ces jeunes malades entre 15 et 24 ans est particulièrement difficile, demande des intervenants spécialisés, et des structures adaptées.

Il y a, chaque année, 1 700 nouveaux cas de cancer entre 15 et 24 ans. L'espoir de guérison est important, car plus de 80% des cancers diagnostiqués ont une espérance de guérison ou de stabilisation confirmée à 5 ans.

Et pourtant, les problèmes restent majeurs : entre 15 et 24 ans, une année de perdue, c'est un redoublement ou un examen à repasser alors qu'on l'avait préparé. C'est la difficulté d'obtenir l'intégration dans une séance de rattrapage. C'est aussi la fin de la couverture sociale dans le cadre de l'assurance des parents, pour passer à d'autres modes de protection.

Ce sont souvent des démarches compliquées, mal comprises par la famille qui estime, et elle a raison, que le principal réside, tout de même, dans la prise en charge du traitement.

Ce sont aussi des conséquences de l'agression que provoque la maladie, en cette période de la constitution de la personnalité affective.

La sensation d'isolement est double : isolement lié à la maladie cancéreuse, comme pour tous les patients, mais aussi isolement de l'âge, dans le cadre hospitalier où la plupart des patients ont 20 ou 30 de plus que notre adolescent.

La gestion du problème vital que constitue le traitement s'associe ainsi à la rupture avec le monde de l'école, du sport ou des copains.

Une association s'est créée : **JEUNE SOLIDARITE CANCER** que la Ligue dans le département de l'Ain soutient moralement et à laquelle elle donne tout son appui.

Mangeons mieux ! Bougeons plus !

- 1 Je mange varié et équilibré.
- 2 Je garde un poids stable. J'évite la surcharge pondérale.
- 3 Je bouge autant que possible.
- 4 Je mange au moins 5 fruits et légumes par jour.
- 5 Je privilégie les aliments riches en fibres : fruits, légumes, pâtes, riz et pain complets...
- 6 J'évite de consommer de l'alcool.
- 7 Je limite ma consommation de charcuterie et d'aliments salés.
- 8 Je mets très régulièrement du poisson à mon menu.
- 9 Je privilégie les cuissons légères : vapeur, grill wok... Je limite les fritures et les aliments au barbecue.
- 10 Et je fais passer le message auprès de mes proches.

Nos manifestations 2007/2008

SEPTEMBRE

Mercredi 26 : 20h - conférence DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER COLORECTAL - Lancement du dépistage dans le département de l'AIN - DR BRUHIERE Gastro-entérologue - ODLC 04.74.45.30.30 à la salle polyvalente de CHALAMONT

Dimanche 30 : 14 h - loto à la salle polyvalente de LAGNIEU (Responsable au 04.74.35.78.58)

OCTOBRE

Dimanche 14 : 12 h - repas dansant à FOISSIAT - Comité de Montrevel (Responsable au 04.74.30.90.47)

Samedi 20 : 20h30 - soirée CABARET avec la Compagnie LETAINSEL à l'Espace 1500 à Ambérieu (04.74.34.64.17)

Mercredi 24 : 20h - conférence DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER COLORECTAL - Lancement du dépistage dans le département de l'AIN - DR BRUHIERE Gastro-entérologue - ODLC 04.74.45.30.30 à la Maison des Sociétés à VILLARS

NOVEMBRE

Dimanche 4 : 14h - thé dansant à la Salle des fêtes de ST CYR S/MENTHON - Orchestre PIERROT Musette - (Responsable au 03.85.31.62.30)

Samedi 17 : à 20h30 et Dimanche 18 à 15 h à 18 h - Concert de la VILLANELLE et de l'ENSEMBLE VOCAL ET INSTRUMENTAL de l'AIN au SACRE CŒUR.

Prix : 15€ adultes et 10€ enfants de 12 à 18 ans, vente auprès des Choristes, de l'Office du Tourisme,

des magasins PRO MUSIQUES et HARMONIA MUNDI

DECEMBRE

Samedi 1er : 12 h - matinée choucroute Comité à la salle des fêtes de CHALAMONT Joëlle 04.74.46.94.23

...2008 ...

MARS

Dimanche 16 mars : loto à ST VULBAS - Comité de LAGNIEU

Dimanche 25 mars : soirée à LAGNIEU

OUI je fais un don d'urgence à la Ligue

et je renouvelle mon soutien à la Ligue dans l'enveloppe ci-jointe, sans affranchir.

Je verse un don de :

15 € 25 € 35 €

50 € 80 € ou € (somme supérieure)

Je m'abonne à la revue "Vivre" : 3,81 €

J'adhère au Comité départemental, cotisation 8€.

Je joins mon règlement à l'ordre du Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer par :

chèque bancaire chèque postal

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Comité de l'Ain - 56, rue Bourgmayer
BP 79 - 01002 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 22 58 96 - CCP 1888 05 W Lyon

de la part de :

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....



Votre NOUVELLE déduction fiscale

66% de vos versements à la Ligue sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, un don de 30 € ne vous coûte que 10,20 €. Dès réception de votre don, nous vous enverrons votre reçu fiscal dans les plus brefs délais.

Votre don comprend, sauf avis contraire de votre part, un montant d'adhésion de 8€, déductible aussi de vos impôts.



COMITÉ DE L'AIN